

**CONSEIL MUNICIPAL N°02/2020**  
**Jeudi 5 mars 2020 à 19h00 – Hôtel de Ville**

**COMPTE-RENDU**

Le cinq mars deux mille vingt, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal convoqué le vingt-six février précédent s'est réuni en l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOURNIER, Maire.

Présents : Jean-Marie FOURNIER, Catherine CLIMENT, Thierry PESENTI, Delphine POIRIER, Éric ORTIZ, Brigitte GAYAUD, Frédéric MARTIN, Régis BLAYRAT, Danièle BARON, Christian GOMEZ, Marie-Dominique MICHELET, Sébastien ANDEVERT, Sandrine CARRIERE, Cyril QUIOT, Myriam SEVENERY, Victor DEBSKI, Michel PERIER, Marie-Jeanne MARIN, Claude CADENAT, Samuel MICHELON.

Absents : Géraldine HUGUES, Mélanie SALLE, Jennifer MOURET

Nombre de membres présents : 20    Absents : 3    Suffrages exprimés : 23

Secrétaire de séance : Sébastien ANDEVERT

\* \* \*

Avant d'aborder l'ordre du jour de la séance, l'assemblée observe une minute de silence en hommage à Madame Virginie CARRIERE, professeur des écoles au sein de l'Ecole élémentaire Fontcouverte, décédée le 3 mars dernier.

**1 - Procès-verbal de séance du 30 janvier 2020**

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire

Le procès-verbal de séance du 30 janvier dernier est soumis à l'approbation de l'assemblée. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2 – Subventions aux associations 2020**

Rapporteur : Cyril QUIOT, conseiller municipal délégué aux associations

La commune alloue traditionnellement aux associations qui en font la demande une subvention de fonctionnement pour les actions d'intérêt local. A l'appui de leur demande, les associations doivent présenter le bilan moral et financier de l'exercice écoulé, ainsi que le budget prévisionnel de l'exercice.

Le montant proposé est évalué sur la base des attributions de l'exercice précédent, des conventions en cours, et des projets associatifs spécifiques à l'année 2020.

Au terme des échanges entre l'administration et les associations, et sur avis conjoint de la Commission des Finances et de la Commission des Fêtes réunies le 11 février dernier, le montant prévisionnel 2020 des subventions aux associations s'élève à 156.600€.

*Vote à l'unanimité*

**3 – Convention financière 2020 avec le Comité des Fêtes**

Rapporteur : Cyril QUIOT, conseiller municipal délégué aux fêtes

Comme chaque année, il est proposé de conclure avec l'association Comité des Fêtes, une convention de partenariat financier pour l'animation festive de la commune, conformément aux dispositions réglementaires en matière de subvention aux associations d'un montant supérieur à 23.000€. Cette convention rappelle les engagements respectifs de la commune et de l'association, ainsi que les modalités de versement de la subvention annuelle de fonctionnement.

Le programme 2020 comporte cinq grandes manifestations : la fête votive, deux vide-greniers, une soirée « Fête de la Bière », et une journée « Voitures à l'ancienne ».

Le budget prévisionnel 2020 du Comité des Fêtes s'élève à 51.099€ pour lequel l'association sollicite le même montant de subvention qu'en 2019, soit 35.000€.

*Vote à l'unanimité*

#### 4 – Dotations aux amortissements des biens 2020

*Rapporteur : Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances*

L'amortissement comptable permet de constater la dépréciation irréversible des biens mobiliers et immobiliers, et d'en répartir la valeur annuelle sur plusieurs exercices budgétaires : un tableau des dotations aux amortissements des biens est donc dressé et actualisé chaque année, et leur comptabilisation constitue une opération d'ordre budgétaire, dont les écritures de dépenses et de recettes se neutralisent et sont donc sans incidence sur le résultat budgétaire.

Au terme des écritures comptables 2019, les dotations aux amortissements des biens s'élèvent, pour 2020, à :

- 79.871,01€ pour le budget principal (contre 45.376,29€ en 2019)
- 59.528,46€ pour le budget annexe de l'eau (60.932,20€ en 2019)
- 45.828,88€ pour le budget annexe d'assainissement (48.372,26€)

*Vote à l'unanimité*

#### 5 – Dotations aux amortissements de subventions 2020

*Rapporteur : Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances*

L'amortissement des subventions transférables porte sur les subventions servant à financer un équipement amortissable, imputées aux comptes 131 ou 133. Il ne concerne que les services annexes de l'eau et de l'assainissement. Il constitue une dépense de la section d'investissement et en une recette équivalente pour la section de fonctionnement : les écritures de dépenses et de recettes se neutralisent donc et sont sans incidence sur le résultat.

Les dotations aux amortissements des subventions transférables s'élèvent en 2020 à :

- 19.484,07€ pour le budget de l'eau, sans changement par rapport à 2019
- 14.258,82€ pour le budget de l'assainissement, également inchangées par rapport à 2019

*Vote à l'unanimité*

#### 6 – Impôts directs locaux 2020

*Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire*

Le projet de loi de finances pour 2020 prévoit la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

L'état fiscal des taux d'imposition 2020, qui présente notamment le produit fiscal attendu à taux constant au regard de l'évolution prévisionnelle des bases d'impositions, n'a pas encore été adressé aux communes. En tout état de cause, le taux de taxe d'habitation devrait être gelé à son niveau 2019. Conformément aux orientations budgétaires présentées en séance du 30 janvier dernier, il est donc proposé de maintenir à leur niveau de 2019 l'ensemble des taux d'impositions directes, soit :

- Taxe d'habitation = 11,67%
- Taxe sur le foncier bâti = 15,91%
- Taxe sur le foncier non bâti = 57,49%

Pour mémoire, ces taux n'ont pas augmenté depuis 2012.

*Vote à l'unanimité*

#### 7 – Affectation anticipée des résultats de fonctionnement et d'exploitation 2019

*Rapporteur : Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances*

Le compte de la collectivité - en l'occurrence la Trésorerie de Beaucaire - n'ayant pas produit, à ce jour, le compte de gestion 2019 de la commune et des budgets annexes, le Conseil Municipal ne peut pas approuver le compte administratif et procéder à l'affectation définitive des résultats de fonctionnement (budget principal) et d'exploitation (budgets annexes) 2019.

Mais les règles de comptabilité publique autorisent l'assemblée délibérante à estimer le résultat de clôture de l'exercice, et donc à déterminer, à titre provisoire, l'affectation du résultat par anticipation du vote du compte administratif.

Ainsi, conformément aux termes du rapport d'orientations budgétaires 2020 présenté en séance du 3 février dernier, il est proposé les affectations suivantes pour les trois budgets communaux :

**Pour le budget principal :**

- Affectation de l'intégralité de l'excédent en section d'investissement, soit 294.856,59€ imputé au chapitre 10 (Dotations), article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

**Pour le budget annexe de l'eau :**

- Affectation de l'intégralité de l'excédent en section d'investissement, soit 29.943,56€ imputé au chapitre 10 (Dotations), article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

**Pour le budget annexe d'assainissement :**

- Affectation de l'intégralité de l'excédent en section d'investissement, soit 4.579,27€ imputé au chapitre 10 (Dotations), article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)

*Vote à l'unanimité pour les trois affectations*

## 8 – Budget Primitif 2020

Rapporteur : Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances

Suivant les dépenses et recettes prévisionnelles liées à l'exécution des missions de services publics, et dans le respect des orientations budgétaires présentées et débattues en séance du 30 janvier dernier, il est proposé d'adopter le budget primitif 2020 avant les prochaines échéances électorales pour assurer la continuité des services publics, à charge pour la prochaine équipe municipale issue des urnes d'y apporter les ajustements qu'elle jugera nécessaire.

Le budget a été élaboré par la Commission des Finances à la faveur de sept réunions de travail depuis le début de l'année ; il est voté par chapitres, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement ; et il est présenté en équilibre.

Pour mémoire, les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement sont présentés hors taxe.

### BUDGET PRINCIPAL

#### Section de fonctionnement

CHAPITRES		BP 2020
<b>DEPENSES</b>		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	878 250
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 196 215
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	27 325
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	371 965
66	CHARGES FINANCIERES	61 711
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	79 872
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	134 266
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>2 750 604</b>
<b>RECETTES</b>		
013	ATTENUATION DE CHARGES	20 000
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	188 315
73	IMPOTS ET TAXES	1 946 071
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	553 130
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	34 088
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 000
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>2 750 604</b>

## Section d'investissement

CHAPITRES		BP 2020
<b>DEPENSES</b>		
16	EMPRUNTS ET DETTE	151 695
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	75 759
204	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEES	2 002
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	426 060
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 146 882
001	DEFICIT REPORTE	0
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0
TOTAL DEPENSES		<b>1 802 398</b>
<b>RECETTES</b>		
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0
10	DOTATIONS	360 820
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	330 395
16	EMPRUNTS ET DETTE	272 430
001	EXCEDENT REPORTE	624 615
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	134 266
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	79 872
TOTAL RECETTES		<b>1 802 398</b>

Vote à l'unanimité

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE**

## Section d'exploitation

CHAPITRES		BP 2020
<b>DEPENSES</b>		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	<b>11 460</b>
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	<b>1 500</b>
66	CHARGES FINANCIERES	<b>8 050</b>
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	<b>1 500</b>
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	<b>59 530</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<b>17 445</b>
TOTAL DEPENSES		<b>99 485</b>
<b>RECETTES</b>		
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	80 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	19 485
TOTAL RECETTES		<b>99 485</b>

## Section d'investissement

CHAPITRES		BP 2020
<b>DEPENSES</b>		
16	EMPRUNTS ET DETTE	9 840
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24 515
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	140 052
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	19 485
TOTAL DEPENSES		<b>198 892</b>

CHAPITRES		BP 2020
RECETTES		
10	DOTATIONS	29 943
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0
001	EXCEDENT REPORTE	91 974
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	17 445
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	59 530
	TOTAL RECETTES	<b>198 892</b>

*Vote à l'unanimité*

## BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

### Section d'exploitation

CHAPITRES		BP 2020
DEPENSES		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	19 940
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 500
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	45 830
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 349
	TOTAL DEPENSES	<b>77 619</b>
RECETTES		
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	49 200
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	14 160
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	14 259
	TOTAL RECETTES	<b>77 619</b>

### Section d'investissement

CHAPITRES		BP 2020
DEPENSES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 723
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	279 859
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	14 259
	TOTAL DEPENSES	<b>311 841</b>
RECETTES		
10	DOTATIONS	4 579
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0
001	EXCEDENT REPORTE	252 083
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 349
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	45 830
	TOTAL RECETTES	<b>311 841</b>

*Vote à l'unanimité*

## 9 – Convention de mise à disposition de la parcelle cadastrée AM-818

### Rapporteur : Thierry PESENTI, adjoint délégué à l'urbanisme

Par délibération en date du 30 janvier dernier, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition du terrain cadastré AM-818 qui constitue le bassin de rétention du lotissement et de l'impasse Le Grand Grès. A la demande de riverains, dès que la transaction sera actée, ou par anticipation avec l'accord du propriétaire actuel, il est proposé de mettre ce terrain à disposition aux fins d'aménagement d'un poulailler : cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan d'amélioration des pratiques phytosanitaire et horticoles, puisqu'une telle occupation de cet espace vert contribuera à son entretien écologique. Cette mise à disposition serait consentie à titre gracieux, et ferait l'objet d'une convention fixant les obligations du ou des bénéficiaire(s) visant notamment à éviter toute nuisance sonore et sanitaire.

*Vote à l'unanimité*

## 10 – Motion de soutien à la filière vin et eaux-de-vie de vin

Rapporteur : Brigitte GAYAUD, adjointe déléguée à l'agriculture

Le syndicat de vignerons AOC Costières de Nîmes a récemment attiré l'attention des communes viticoles sur les risques économiques qui pèsent sur la filière vin française depuis que les Etats Unis ont unilatéralement décidé, au mois d'octobre 2019, de taxer les vins importés à hauteur de 25% de leur valeur. A la demande du Syndicat, le Conseil Municipal adopte une motion de soutien à la filière vin et eaux de vie de vin.

*Vote à l'unanimité*

## 11 – Déroulement du prochain scrutin municipal

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire – Pour information

Un document de présentation et de rappel des conditions de déroulement des scrutins électoraux, préparé par le service Elections de l'Hôtel de Ville, a été remis à l'ensemble des élus appelés à composer les bureaux de vote lors des prochaines échéances municipales, pour parfaire leur information.

## 12 - Actualité municipale

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire – Pour information

Cette question est présentée pour information : il s'agit d'aviser l'assemblée municipale de l'état d'avancement des projets et des dossiers qui font le plus souvent suite à ses délibérations ou à l'exécution du budget.

- Dans le domaine des travaux : arrêts de bus sur la RD.999, giratoire de la Broue, Halle des Sports de Peire Fioc
- Dans le domaine des finances et de la commande publique : consultations publiques pour l'extension de la vidéoprotection et pour l'installation d'une centrifugeuse à la station d'épuration
- Dans le domaine de l'administration communale : Elections municipales des 15 et 22 mars prochains
- Les prochains rendez-vous

## 13 - Actualité de la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire – Pour information

Présentation sommaire des travaux communautaires :

- Bureau Communautaire délibératif du février 2020 (9 questions à l'ordre du jour)

## 14 - Décisions du maire

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire – Pour information

Sans objet.

## 15 - Questions diverses

Fête des Grands-mères (D. POIRIER), le mercredi 26 février dernier

Représentation des agriculteurs au sein du Conseil Municipal (R. BLAYRAT) : évolution historique.

Mise à l'honneur d'un Jonquiérois (JM. FOURNIER) : Patrice BEAUMELLE nommé sélectionneur de l'équipe nationale de football de Côte d'Ivoire

**Remerciements de Monsieur le Maire, au terme de cette dernière séance de la mandature 2014-2020, pour la qualité des relations au sein de l'assemblée et pour le travail réalisé.**

La séance est levée à 20h00

